**COMPTE-RENDU**

**Conseil d’administration**

**5 mai 2018**

**Présent(e)s :** Valérie du Chéné, Valérie Segonne, Muriel Belzons, France et Michel Daynac, Myriam et Chris Collins, Matthieu Amigues, Matthieu Courtiade, Pierre Castaing et Dominique Guégan.

**Absente :** Dominique Bourgau, Gilles Lestel et Yves Segonne. (excusés)

**Durée :** 1 heure

**Compte-rendu :** Myriam Collins et Dominique Bourgau

\*

> 18 heures début de la réunion.

> Aucune remarque n’a été formulée sur le compte-rendu de la réunion précédente. Celui-ci est donc adopté à l’unanimité.

> **La prochaine réunion du Comité Vie Associative aura lieu le : jeudi 02 juin à 17 heures.**

**1. Travaux divers.**

 > Pierre Castaing présente ses recherches sur l’acoustique et l’éclairage de la salle de bar.

 Il propose dans un premier temps de mettre 15 mètres de rideaux noirs avec mousse acoustique absorbante que l’on pourrait faire soi-même. C’est peu cher et cela a l’avantage d’atténuer les aigus.

 Dans un second temps, il propose de poser deux colonnes de mousse habillées de tissu et 6 panneaux spécifiques sur les murs pour atténuer les basses fréquences et les graves. Le coût serait de 500 euros. Ces panneaux ont les dimensions suivantes : 1,20m par 0,60m.

 Matthieu a récupéré trois mousses d’angle que nous allons essayer dans un premier temps. Pierre va finir de chiffrer pour l’achat des rideaux et des panneaux.

 Valérie et Michel vont vérifier la trésorerie.

 Nous validerons le projet lors du prochain conseil d’administration du 02 juin.

 > En ce qui concerne l’éclairage, Pierre, après étude, conseille pour des questions de consommation de passer au LED. Il propose des fils tendus grâce aux poutres avec des spots sur rail. Il y aurait trois zones d’éclairage modulable. Le coût serait de 240 euros. (la ligne, les spots, le transfo…)

 On propose de réunir une commission spécifique pour valider le projet avec Chris Collins, Yves Segonne , Valérie Segonne et Myriam Collins.

**2. Commission « information et communication »**

 > La commission «information et communication » proposée par France D se déroulera **le** **jeudi 24 mai à 18 heures.**

**3. Le chantier- bénévoles**

 Les inscriptions pour le chantier de cet été sont lancées avec l’association « Rempart ». Cependant il reste toujours le problème de l’erreur dans le tarif affiché. De ce fait pour le moment, il n’y a que peu d’inscriptions. A suivre…

**4. Agenda.**

 > **Le dimanche 24 juin à l’Ormeau** luciole….

 NB : le bar de l’ormeau sera fermé.

**5. Le partenariat «Ormeau-Luciole».**

 Au moment du bilan de cette fin de première année du partenariat avec *Luciole*, sont apparus un certain nombre de dysfonctionnements dans la programmation des activités et dans l’organisation des différentes manifestations.

 Aussi nous décidons de nous en tenir, par an, à quatre manifestations de *Luciole*, sachant que *l’Ormeau* ne peut programmer ses activités au-delà de trois mois.

 Il est proposé de limiter le temps des manifestations. Celles-ci ne devront pas excéder trois-quarts d’heure / 1heure 15.

 Les manifestations auront lieu le samedi après-midi et dans la mesure du possible s’achever à 18 heures moment de l’ouverture du bar.

 Les membres de l’association *Luciole* participeront à la mise en place de la salle et s’occuperont aussi du rangement.

 Une commission issue du comité de la Vie Associative sera créée. Elle examinera avec *Luciole* leurs propositions d’activités. France D, Myriam C, Valérie D et Dominique B se proposent de composer cette commission ; d’autres, s’ils le souhaitent pourront se joindre à eux.

 Remarque : en ce qui concerne le dernier trimestre de l’année, il ne sera pas possible de programmer des activités externes à celles de *l’Ormeau*, le calendrier étant déjà rempli par des manifestations traditionnelles de l’association.

 Une charte comportementale doit être définie pour les adhérents. Dominique Bourgau doit s’en occuper. Myriam et Valérie D et ceux qui le souhaitent, contacteront Dominique Bondu pour évoquer avec lui tous ces aspects et faire le bilan de cette première année de partenariat.

… et la séance se termina à 18 heures 10 !

Pièces jointes : la « Charte » sous deux formes (flyers et affiche)